



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# FAFA

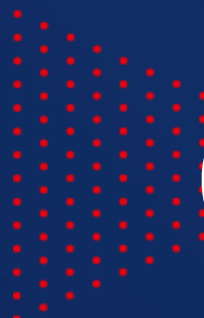
## ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER : DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE) ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](http://FFF.FR/FAFA)

01

Ouverture de la séance



**Philippe LE YONDRE**  
**Trésorier**  
**Ligue du Football Amateur**



# SOMMAIRE

---

**01**

Ouverture du  
webinaire

**02**

La structuration des  
territoires

**03**

L'accompagnement  
avant le lancement  
du projet

**04**

L'accompagnement  
lors de la création du  
dossier

**05**

L'accompagnement  
pendant la période  
de financement

**06**

Préparer l'après  
financement

# 02

## La structuration des territoires



# Les pré requis de la structuration des instances

- La Ligue du Football Amateur préconise une organisation régionale dédiée à la thématique :
  - Une commission dédiée avec
    - Un.e élu.e référent.e
    - Un.e référent.e administratif FAFA Emploi
    - Un.e représentant.e de l'IR2F



# 03

## L'accompagnement avant le lancement du projet



# Calendrier idéal du FAFA Emploi (création de postes)

Rencontres avec les clubs pour présenter le FAFA Emploi

Sept./Déc.  
N

Accueil et accompagnement des clubs intéressés pour présentation de leur projet

Janv./Fév.  
N

Accompagnement des clubs volontaires dans la création et le dépôt des dossiers

Mars/Mai  
N

Embauche des salariés

A partir de  
juillet  
Saison+1



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# FAFA >



## ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :  
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)  
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](http://FFF.FR/FAFA)





# Communiquer auprès des clubs

- **Quand et comment communiquer ?**
  - ✓ Réunion d'accompagnement du projet Club
    - Les conseillers techniques et élus des territoires peuvent/doivent parler du FAFA aux clubs
  - ✓ Réunions de secteurs tout au long de la saison et Assemblées Générales
    - Vous pouvez fournir toutes les éléments pour que le sujet soit abordé
  - ✓ Sur les sites et les réseaux sociaux
    - Faire savoir et permettre aux clubs d'identifier des contacts en local pour être accompagnés
- L'objectif est de présenter le FAFA et toutes ses thématiques comme un outil de structuration du club et leur demander de vous contacter pour présenter leur projet.
- Cette promotion doit être accompagnée politiquement auprès des clubs



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# FAFA

LA

FFF

**AIDE LES CLUBS  
AMATEURS À FINANCER  
LEURS PROJETS.**



## ENSEMBLE,

ON EMPLOIE - ON SE FORME - ON S'ÉQUIPE - ON ROULE

► **RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://www.fff.fr/fafa)**

Rapprochez vous de votre district pour plus d'informations



**FAFA** 27/01/2023

# Identifier les besoins des clubs

- **La FAFA Emploi, seule réponse aux clubs ?**

- ✓ La présentation du projet du club doit vous permettre de l'orienter vers le dispositif qui lui correspond en terme de ressources humaines :
  - Service Civique
  - Apprentissage
  - Emploi aidé par l'ANS
  - Emploi aidé par le FAFA Emploi
  - Autres aides locales disponibles pour les clubs

➔ Votre rôle est d'accompagner le club pour qu'il sollicite les bons leviers en fonction de son projet. Les dispositifs peuvent être complémentaires.



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# FAFA



## ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :  
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)  
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://www.fff.fr/fafa)

# L'étude des projets

- Des outils créés par la Fédération avec Profession Sport et Loisirs à votre disposition ([sur Réseau Bleu](#)) pour étudier la faisabilité des dossiers
- Document en cours de mise à jour



## Quelques informations sur l'ANS

- Emplois sportifs de 1 à 3 ans
- Une aide pouvant aller jusqu'à 12 000€/an
- Les ligues seront sollicitées pour donner leur avis sur les dossiers de leurs territoires.
- Les ligues sont invitées à se rapprocher de leur DRAJES pour poursuivre la collaboration



# 04

## L'accompagnement lors de la création du dossier



# Calendrier idéal du FAFA Emploi (création de postes)

Rencontres avec les clubs pour présenter le FAFA Emploi

Sept./Déc.  
N

Accueil et accompagnement des clubs intéressés pour présentation de leur projet

Janv./Fév.  
N

Accompagnement des clubs volontaires dans la création et le dépôt des dossiers

Mars/Mai  
N

Embauche des salariés

A partir de  
juillet  
Saison+1



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# FAFA >



## ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :  
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)  
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](http://FFF.FR/FAFA)







FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# FAFA



## ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :  
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)  
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](http://FFF.FR/FAFA)

## Les grands principes

- ▶ Encourager la **création d'emploi structurant** au sein des clubs amateurs de Football autour de 3 postes :
  - Responsable Sportive/Sportif et/ou
  - Responsable Administrative/Administratif
- ▶ Un dossier créé informatiquement par les clubs, mis à la disposition des instances fédérales avec l'obligation de prévoir une mise à disposition du dossier à la FFF **deux mois avant la date d'embauche**
- ▶ L'objectif est de structurer le club pour pérenniser et développer son activité

# Contexte FAFA Emploi



Saison	Nombre de postes créés
2017-2018	32
2018-2019	69
2019-2020	66
2020-2021	86
2021-2022	123
2022-2023	174

- Croissance depuis septembre 2021 puis explosion des demandes sur la saison 22/23 (plus de 170 emplois créés)
- Ouverture du dispositif en saison N-1 avant définition de l'enveloppe budgétaire
- Proportion des renouvellements trop importants sur les saisons 23/24 et 24/25 qui laisse peu de place à la création de postes (46 en 23/24 avec le dispositif actuel à budget iso)
- Emplois co-financés FAFA/ANS subventionnés à 80% au détriment d'autres clubs non accompagnés
- Non alignement des critères FAFA / ANS :
  - Nombre de saisons de subventionnement :
    - 3 saisons A.N.S VS 4 saisons F.A.FA.
  - Dégressivité de l'aide :
    - aide identique sur les 3 saisons côté A.N.S / aide dégressive F.A.F.A.



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# FAFA



## ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :  
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)  
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://www.fff.fr/fafa)

## Saison 2023/2024

Nécessité de modifier les modalités de subventionnement pour assurer la création de nouveaux postes et simplifier le dispositif :

- Passage à un financement sur 3 saisons
- Réduction du montant global de l'aide
- Modulation à la baisse de l'aide si subvention ANS
- Non dégressivité de l'aide





FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# FAFA



## ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :  
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)  
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://www.fff.fr/fafa)

## Saison 2023/2024

### Exemple détaillé :

- Un club qui bénéficie d'une aide ANS (12 000 € ) perçoit 4000 € par saison sur 3 ans du F.A.F.A.
- Un club qui ne bénéficie pas d'une aide ANS perçoit 8000€ par saison sur 3 ans du F.A.F.A.

### Exemple :

#### Club non ANS

- Saison 1 : 4000€ décembre + 4000€ mai
- Saison 2 : 4000€ décembre + 4000€ mai
- Saison 3 : 4000€ décembre + 4000€ mai

#### Club ANS

- Saison 1 : 2000€ décembre + 2000€ mai
- Saison 2 : 2000€ décembre + 2000€ mai
- Saison 3 : 2000€ décembre + 2000€ mai



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# FAFA



## ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :  
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF (IVE)  
ET/OU SPORTIF (IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](http://FFF.FR/FAFA)

## Autres modifications du Cahier des Charges :

### Saison 2023/2024

- ▶ Mentionner la possibilité d'insérer des missions en lien avec le développement du club autour de nouveaux publics et/ou des nouvelles pratiques dans les fiches de poste
- ▶ Préciser la notion d'obligation du renouvellement des 50% au mois de décembre (pas de rattrapage possible)
- ▶ Versement de l'aide en Saison 1 alignée sur les saisons 2 et 3 : 50% en décembre et 50% en juin
- ▶ Pas de possibilité de bénéficier d'une deuxième aide FAFA Emploi quand le club en a déjà bénéficié depuis la mise en place du dispositif actuel (saison 2017/2018)





FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# FAFA



## ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :  
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)  
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](http://FFF.FR/FAFA)

## Accompagnement des territoires :

### Des préconisations à formuler :

- **Priorisation** des dossiers pour les BMF en apprentissage
- **Organisation** de réunions tripartites (Ligue/District/club) pour échanger sur le projet de développement du club autour de l'emploi
- **Etude et attention** très particulières au budget du club avec capacité à pérenniser le poste

### **Principe de traitement des dossiers :**

- Premier arrivé / premier servi  
→ Nécessité de bien accompagner les clubs pour création des dossiers en amont avec date de transmission des dossiers complets à la FFF.

Un dossier non complet sera non pris en compte dans les dossiers à traiter en priorité



## L'outil en ligne, un passage obligé

- Ouverture de l'outil en ligne pour la confection des dossiers.
- Nécessité de se positionner sur la saison 2023/2024 sur Footclubs avant d'accéder à l'outil en ligne



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# FATA



## ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :  
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)  
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://fff.fr/fafa)

## La formation PFFD obligatoire au pré dossier : « Recruter un salarié et financer l'emploi »

- Les IR2F sont au courant de cette nouveauté depuis le 16 février 2022.
- Nécessité de vous rapprocher de votre IR2F pour organiser des formations pour les clubs avant la confection des dossiers
- Possibilité de suivre la formation dans des IR2F voisins si formation impossible en local



# RAPPEL DES PIÈCES NECESSAIRES

## Pré-dossier

- Projet de contrat de travail
- Fiche de poste préalable à l'embauche
- Budget prévisionnel du club daté et certifié conforme
- Bilan comptable du dernier exercice clos
- Projet associatif
- PV de validation de lancement du projet
- Organigramme du club
- Pour les primo employeurs, attestation PFFD
- Si club employeur, DSN



## Pièces complémentaires ;

- PV validant la création de poste
- Contrat de travail daté et signé
- Fiche de poste datée et signée
- Diplômes en fonction du poste
- Carte pro si poste sportif
- Parcours de formation sur les 3 prochaines saisons daté et signé
- Attestation de licence
- Copie Footclubs attestant de la mise à jour des membres avec le salarié
- DPAE

# L'étude des dossiers

- **Vigilance importante sur les budgets des clubs**
  - Penser dès le début à la capacité à pérenniser les emplois
    - Demander aux clubs leur projet après l'aide financière
  - Être attentif à la place des aides financières dans la globalité du budget du club
- **Vigilance importante sur les contrats de travail**
  - Les mentions obligatoires du CDI sont disponibles sur Réseau Bleu
  - Le COSMOS a la disposition des clubs pour mettre en place un contrat qui répond aux attentes



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# FATA



## ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :  
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)  
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://www.fff.fr/fafa)





**COSMOS**

## La FFF et le COSMOS

- ▶ **Prise en charge par la FFF de l'adhésion de 3 000 clubs employeurs au COSMOS pour la saison 2023/2024**
- ▶ **L'objectif est de doter les clubs employeurs d'un accompagnement supplémentaire d'un expert de la professionnalisation dans le sport**
- ▶ **Une démarche à accomplir par les clubs en se rendant sur le lien suivant : [www.cosmos-sports.fr/adherer/890](http://www.cosmos-sports.fr/adherer/890) et en choisissant « adhésion groupée »  
→ Lien à confirmer par la FFF dans les prochaines semaines.**

# 05

## L'accompagnement pendant la période de financement



# Calendrier idéal du FAFA Emploi (renouvellement de postes)

Prise de contact avec les clubs pour  
s'assurer que tout se passe bien

*Sept./Déc.*

Récupération des fiches de paie pour  
versement de 50%

*Décembre*

Temps de rencontre collectif avec tous les  
clubs concernés par le FAFA Emploi

*Janv./Mai  
N*

Récupération des éléments nécessaires à la  
finalisation du renouvellement

*Mai*



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# FAFA >



## ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :  
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)  
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](http://FFF.FR/FAFA)



# Les renouvellements des dossiers

- **Nouveautés, le séquençage de l'aide sur les années 2, 3 et 4**
  - Dates butoirs FFF définies :
    - **1<sup>er</sup> semaine de décembre** : Bulletin de salaire de novembre → Versement de 50% de l'aide
    - **2<sup>e</sup> semaine de mai** : Ensemble des documents nécessaires → Versement de 50% de l'aide fédérale
- Pour les dossiers instruits informatiquement : tout se fera via l'outil informatique
- Pour les autres dossiers : échanges par mails.

→ **Ces dates sont essentielles pour l'atterrissage financier de la FFF**



FFF  
FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR  
**F A F A >**

**ENSEMBLE,  
ON EMPLOIE.**

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :  
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)  
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](http://FFF.FR/FAFA)

# La formation PFFD obligatoire au renouvellement «Accompagner le salarié et développer l'emploi »

- Nécessité de vous rapprocher de votre IR2F pour organiser des formations pour les clubs avant la confection des dossiers

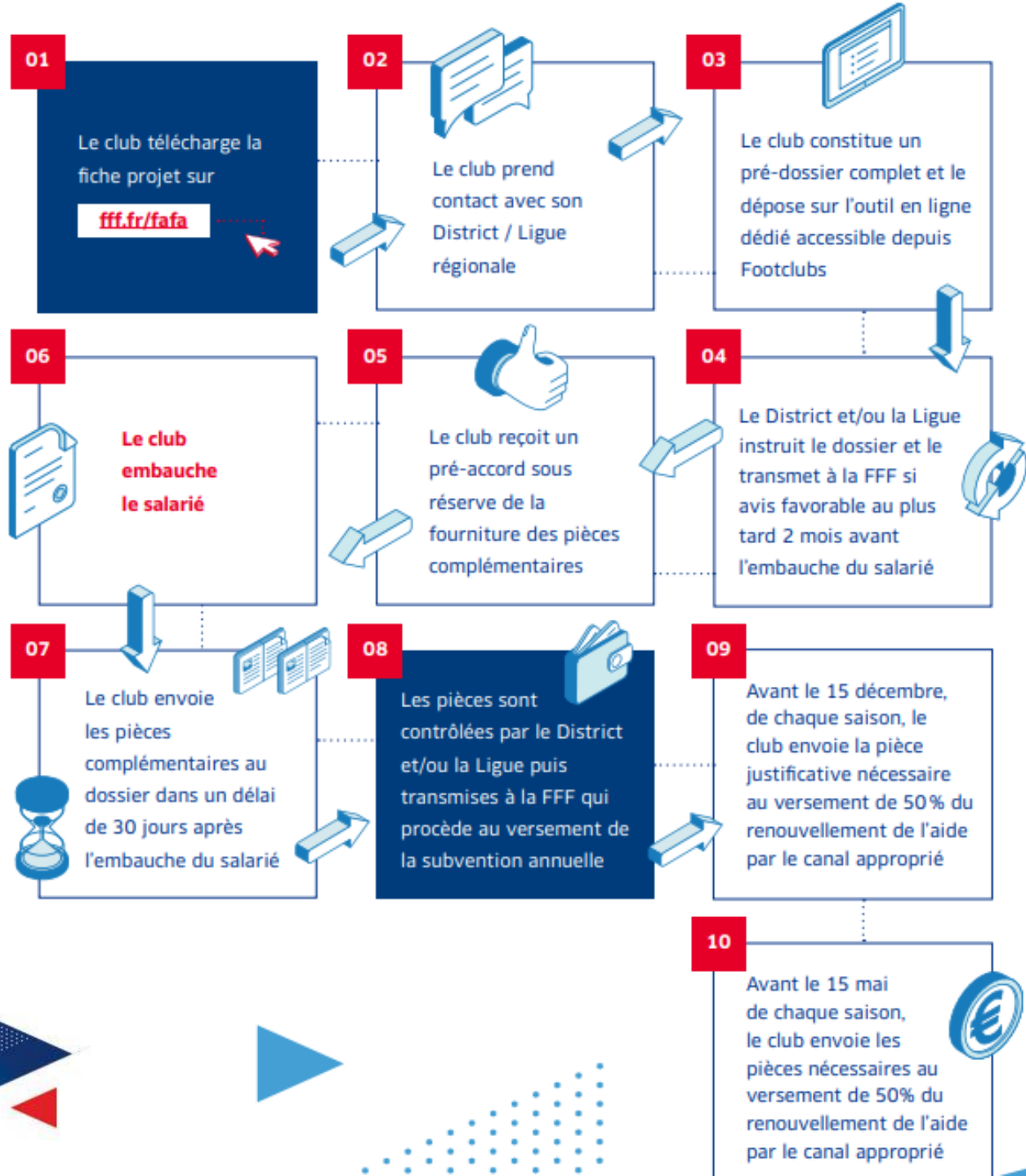




## Les autres documents à fournir pour la période de mai

- le rapport d'activités de la/du salarié.e, sur la saison écoulée
- la copie de la dernière fiche de paie de la/du salarié.e ;
- le/les justificatif(s) de maintien du poste sur la saison écoulée (attestation de travail signée par l'employeur
- le/les justificatif(s) attestant de la participation de la/du salarié.e à la/aux formation(s) prévue(s) dans le parcours de formation initial
- le/les justificatif(s) attestant de la participation de la/du salarié.e à la vie des instances





# Cycle de vie d'un dossier

**FATA** >  
FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# 06

## Préparer l'après financement



# La pérennisation

- **Les années 2/3 sont des années charnières :**
  - Dernière année pour mettre en place des actions sur la dernière année d'aide financière
- **Nécessité de faire un suivi qualitatif des clubs:**
  - Réunion annuel des clubs employeurs
  - Accompagnement spécifique
  - Relation avec des entités spécialisées en local

→ La pérennisation est un sujet qui se traite dès la conception du dossier car essentiel à la structuration du club



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# FAFA >



## ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :  
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)  
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://fff.fr/fafa)

# La pérennisation des dossiers

- Des outils créés par la Fédération avec PSL à votre disposition ([sur Réseau Bleu](#)) pour étudier la pérennité des dossiers
- Document en cours de mise à jour



**FATA** >  
FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR



# Rétro-planning général

Validation des modifications par le BELFA

19 Janvier  
2023

Webinaire de présentation des évolutions  
aux instances

26 janvier  
2023

Webinaire de présentation du dispositif aux  
clubs et

2 février  
2023

Formation pour les référents des Ligues à la  
FFF

Février  
2023

Ouverture de l'outil informatique pour dépôt  
des dossiers

1<sup>er</sup> mars  
2023

Date limite de transmission des dossiers via  
l'outil pour embauche au 1<sup>er</sup> juillet 2023

1<sup>er</sup> mai  
2023



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# FAFA



## ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :  
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)  
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://www.fff.fr/fafa)







FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

# FAFA

## ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER : DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE) ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](http://FFF.FR/FAFA)